

QUIZZ CROISSANCE EXTERNE SOPRA STERIA : A QUI LE TOUR EN 2022 ?

La croissance externe est devenue l'axe principale de la stratégie du groupe depuis 2015 date de sa création avec la fusion entre Sopra et Steria. On peut constater chaque année des rachats d'entreprise pour une augmentation moyenne de chiffre d'affaire de 100 M€ par an. Des sociétés en France ou à l'international, dans les domaines du conseil où de l'intégration de logiciel ; ou bien des spécialistes axés exclusivement sur un secteur particulier, tout y passe. 2022 ne fera vraisemblablement pas exception à la règle.

Mais on peut constater d'ores et déjà un retard dans cette opération de rachat qui ne pourra avoir lieu faute de mieux qu'au second semestre de 2022 !

- ✓ **2015** : Cimpa (PLM)
- ✓ **2016** : Cassiopae (édition bancaire et immobilière), Lasce (conseil) et Active 3D (édition immobilière)
- ✓ **2017** : Kentor (Suède), 2MoRo (vertical aéronautique) et Galitt (conseil et édition de solutions financières)
- ✓ **2018** : Bluecarat (Allemagne), it-economics (Allemagne), O.R. System (édition bancaire) et Sword Apak (édition bancaire)
- ✓ **2019** : SAB (édition bancaire), SFT (JV avec Sparda - édition bancaire) et NeoSphères (conseil RH)
- ✓ **2020** : Sodifrance (services numériques), cxpartners (UK) et Fidor Solutions (édition bancaire)
- ✓ **2021** : EVA (cybersécurité), EGGS Design et Labs (Norvège)

Quelle est la pertinence et la viabilité de cette stratégie sur le long terme pour le groupe ? Le cabinet d'expert mandaté par le CSE sur les orientations stratégiques a constaté le refus par la direction de fournir des informations primordiales sur l'emploi et les données stratégiques et financières du groupe sur les 3 prochaines années !!! Le CSE a voté une motion afin de contraindre en justice la direction de donner ces informations mais le syndicat Trait-Union comme à son habitude est venu au secours de la direction et le vote n'a pas été approuvé !!!!

Les salarié-e-s du groupe ne sauront donc pas. LA CGT dénonce cette stratégie focalisée uniquement sur la croissance externe et dont les conséquences sont délétères sur les conditions de travail au sein de l'entreprise :

- Les départs de l'entreprises où « taux d'attrition » comme dit la direction dépassent les 25% en 2022 !
- Les embauches sont moindres dû à la concurrence farouche entre ESN et ne compensent pas les départs.
- Les effectifs de SSG sont en baisse de 400 salarié-e-s depuis le début de l'année !
- Le turn over est redevenu supérieur à 20% - sur 100 jeunes embauchés aujourd'hui, 100% auront quitté le groupe en 2027, soit dans 5 ans ce qui montre la dégradation des conditions de travail dans l'entreprise.
- Les augmentations de salaires laissent sur la touche 33% des salarié-e-s même dans une période où l'inflation explose !
- Conséquence : les salaires au sein du groupe en France sont très bas et certains ont été augmentés uniquement par le relèvement des minimas de la convention collective !!
- L'accord de Télétravail ne permet que 2 jours à l'initiative du salarié-e pour 4 chez certains concurrents !
- 20 € d'indemnités mensuelles de télétravail alors que d'autres entreprises sont proches des 50 €, limite prévu par la loi.
- Il est toujours aussi difficile pour les salarié-e-s d'obtenir les formations souhaitées directement liées à leur travail !

SYNDIQUEZ VOUS – CONTACTER LA CGT POUR DEFENDRE VOS DROITS

I2S LA PRIME DE PARTICIPATION, COUP DE GUEULE

La prime de participation 2021 en quelques mots... La CGT est contre les primes et se bat pour les augmentations de salaires. Concernant la participation en 2021, l'entreprise Sopra Steria a demandé aux salariés de participer, de ne rien lâcher en faisant preuve d'abnégation, de courage, voire de sacrifice. Nous, salarié(e)s, avons « joué le jeu » afin de passer au mieux cette période de crise sanitaire et le résultat a été au rendez-vous. En effet notre travail a permis de dégager l'un des meilleurs chiffres d'affaires que nous ayons connus et **le versement de 60 millions d'euros de dividende pour les actionnaires !!**

Et pour les salarié-e-s ?? La société Sopra Steria a généreusement octroyé une très belle prime de participation d'un montant brut de 5,10 !!! Quelle reconnaissance ?!

**Cette manière de faire est bien évidemment insultante au regard du travail réalisé
La CGT est quotidiennement au côté des salarié-e-s pour le combats sur les salaires**